

Assemblée générale de MIRANA 22.03.2024

Personnes présentes

Comité : Suzanne Vez, Juliane Dind, David Gastaldi, Coraline Suchet, Catherine Hugon Lovey, Marie-Lorraine Thévoz

Membres : Micheline Suchet- Johann Rohner- Jean-Marie Thévoz

Personnes excusées

Markus Baumann- Philippe et Geneviève Dind

Ouverture de la séance à 20h06 par Juliane Dind qui souhaite la bienvenue.

Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rapport des activités en Suisse

Suzanne Vez présente le rapport d'activités en Suisse :

Le comité de l'association s'est rencontré à cinq reprises durant l'année écoulée ainsi qu'à l'AG annuelle.

Nous avons participé à une des deux AG de la Fedevaco.

Nous avons eu le privilège d'être partenaires de l'Agenda 21 d'Essertines sur Yverdon et de bénéficier de l'organisation d'un brunch le 5 février en faveur de l'association.

Nous avons participé au Marché de Noël de la Fedevaco et de Pôle Sud ou en plus de notre artisanat habituel nous avons pu vendre de la vanille de Madagascar ce qui a été un succès.

Nous avons travaillé, à la demande de la Fedevaco sur notre SCI (système de contrôle interne). Merci à David d'avoir défriché le sujet. Nous avons pour projet de faire évoluer notre site internet, nous avons changé d'hébergeur, malheureusement nos modifications n'étaient pas suffisamment importantes pour que nous ayons un financement de la Fedevaco.

Nous avons envoyé un container avec du matériel scolaire et d'hygiène (savons hors de prix à Mada) qui est arrivé à Pâques à Madagascar. En prévision d'un prochain envoi de matériel M-L Thévoz a fait une demande à la Centrale d'achats scolaires qui nous a fait don de 1000.-de matériel. Mirana a fait une liste du matériel qui lui est indispensable et nous avons pu le commander.

Nous avons une stagiaire Lara qui est partie cinq mois à Mada, elle a fait une mini-formation aux éducateurs sur le numérique et ses dangers. Elle a aussi préparé un projet avec les enfants sur le cyberharcèlement. Notre nouveau stagiaire Ben est lui parti en septembre 2023 pour une année.

Un grand merci à chacune et chacun des membres du comité ainsi qu'à leurs familles pour leur engagement sur toute cette année 2023

Nouvelles de Madagascar

Juliane Dind donne des nouvelles de Madagascar :

Les nouvelles ayant déjà été mises dans la lettre d'invitation à l'AG. Juliane préfère imager ce qui se passe à Mada en donnant deux exemples :

Willy

Un jeune entre 25 et 30 ans, sourd profond avec une déficience intellectuelle modérée. Il aide beaucoup à la cuisine et surveillance des petits. Il habite à 40 km de Tana (6 heures de trajet par jour), il est extrêmement motivé à venir au Centre. Il a perdu soudainement sa maman adoptive qui l'accompagnait un bout du trajet. Sa famille a dit ne plus vouloir s'occuper de lui dès ce moment-là. Mirana a décidé de le garder au Centre la semaine, il dormait chez le gardien. Le gardien ayant été congédié, Mirana a demandé à un jeune éduc (Charly) de rester dormir avec Willy.

Cela illustre la grande précarité et la complexité des situations des jeunes que nous soutenons.

Mampiona

Elève sourde de 20 ans avec un Covid long avec d'énormes complications. Malgré de bons revenus familiaux, sa maman n'a plus l'argent pour soigner sa fille. Elle a des atteintes au cerveau ce qui peut générer des crises de violence. Elle a repris l'école, mais elle doit arrêter à nouveau, car elle est hospitalisée : elle perd souvent connaissance dans son sommeil, elle a des problèmes aux poumons. Le médecin a décrété que le travail intellectuel n'est plus possible.

Cela illustre combien il est difficile d'offrir les soins adéquats à ces jeunes et d'assurer une scolarité adéquate.

Rapport des comptes (cf annexe)

David Gastaldi, caissier, présente les comptes. Cf. annexe.

L'année 2023 s'est clôturée par un bénéfice de 1029.92 CHF

Le solde du compte au 31.12.2023 s'élève à 139'740.90 CHF

Rapport des vérificateurs (cf annexe)

Johann Rohner et Jean-Marie Thévoz se sont penchés sur les comptes, ils en relèvent son excellente tenue et leur exactitude. Ils remercient le caissier pour son travail et proposent à l'assemblée de lui donner décharge.

Approbation des comptes et décharge du comité et attribution du bénéfice

Décharge est donnée au caissier avec les remerciements d'usage ainsi qu'aux vérificateurs par l'assemblée.

Le bénéfice de l'année est attribué au capital.

Présentation du budget 2024

Produits espérés pour 2024 : 43'000 francs

Charges estimées pour 2024 : 43'000 francs

Remarque : Il serait nécessaire de verser un virement de plus afin que Mirana ne soit plus à court d'argent ou augmenter les versements mensuels ce qui limiteraient les frais bancaires.

Approbation du règlement d'alimentation, de distribution et d'utilisation des comptes (cf annexe)

Ce document est un règlement nécessaire pour rendre plus clair les récoltes d'argent, les différents projets soutenus, la distribution des fonds.

Différentes modifications sont effectuées et approuvées par l'Assemblée.

Remarques :

- Est-ce qu'il serait nécessaire de mettre une clause de dissolution sur le fond de retraite ? Il ne semble pas, car cela concerne tous les employés.
- Faire attention de dissocier les montants et les règlements

Election du comité et des vérificateurs

Les personnes suivantes se présentent à l'élection au comité :

Juliane Dind, présidente

Suzanne Vez, membre

David Gastaldi, caissier

Catherine Hugon Lovey, co-secrétaire

Coraline Suchet, membre

Marie-Lorraine Thévoz, co-secrétaire

Elles sont réélues par l'Assemblée.

Jean-Marie Thévoz et Steven Grivel sont nommés vérificateurs des comptes pour l'année 2024.
Valentine Dubois est nommée remplaçante.

Divers

Qu'en est-il d'Epigasy ? Le comité n'a pas de nouvelles récentes, il va en reprendre.

La séance est levée à 21 heures 25.

PV pris par Catherine Hugon Lovey